## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 Juillet 2024 à 20 H 00

## Commune de FLESSELLES

Par suite d'une convocation en date du 22 Juillet 2024, les membres composant le conseil municipal de la commune de FLESSELLES se sont réunis en date du vendredi 26 Juillet 2024 à 20 heures, sous la présidence de Mr LOUETTE Jocelyn, Maire.

Membres présents : BONNARD Solange, LOUETTE Jocelyn, MARTINVAL Claude, MOREL Claude MOREL-LOUNIS Louisa, NOGENT Roland, PECOURT Isabelle, PHILIPPON Jeannine, ROZMIAREK Sylvie, TOUPART Patrice, Conseilleurs municipaux et, LEU Eric, conseiller municipal suppléant, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés: CHERIFI Alice, DELECLUSE Nathalie, DUGAVE, Estelle DUBREUCQ Ludovic, GUIBON Eric, HUL Sovankiri, MARSILLE Séverine, PERRET Eric et SEGURA FARO Véronique.

Pouvoirs: Madame Nathalie DELECLUSE a donné pouvoir à Monsieur Roland NOGENT

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné M. MARTINVAL Claude pour remplir les fonctions de secrétaire. Le procès-verbal de la séance du 29 Mai 2024 est approuvé à l'unanimité. ORDRE DU JOUR:

- 1- Avance de subvention au club de football « US FLESSELLES » : Délibération n° 25/2024 Adopté à l'unanimité.
- 2- Reprise du Commerce Fleuriste : Nouveau bail et loyer à déterminer : Délibération n° 26/2024 Adopté à l'unanimité
- 3- Rapport d'activité Communauté de Communes Territoire Nord Picardie 2023 : Délibération n° 27/2024 Adopté à l'unanimité
- 4- Enquête publique programme de travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols : Délibération n° 28/2024 Adopté à l'unanimité
- 5- Modifications des statuts de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie : Délibération n° 29/2024 Adopté à l'unanimité
- 6- Mise à disposition de la salle des Fêtes aux associations communales : Délibération n° 30/2024 Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire Compte tenu de la réception en préfecture le 30/07/2024 et de la publication le 30/07/2024 Fait à Flesselles, le 26 Juillet 2024 Le Maire, Jocelyn LOUETTE

Le secrétaire de Séance Monsieur Claude MARTINVAL

Les délibérations sont consultables en Mairie, sur le tableau d'affichage électronique et sur le site de la commune